

population asiatique, cette aide est beaucoup plus restreinte proportionnellement que l'aide canadienne accordée à d'autres régions comme les Antilles ou certains pays d'Afrique.

Depuis 1951, le Canada a fourni plus de \$2 milliards au titre de l'aide bilatérale à l'Asie; les principaux bénéficiaires ont été le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et Sri Lanka. Ces dernières années, le caractère du programme canadien dans cette région s'est sensiblement modifié. Une aide financière, sous forme de prêts et de subventions, est fournie aux secteurs économiques auxquels les pays bénéficiaires accordent la priorité dans des domaines comme les communications, les transports, l'énergie électrique, l'agriculture, la pêche, l'industrie minière, l'exploitation forestière, la médecine et l'hygiène publique.

Les programmes de l'ACDI destinés à l'Afrique francophone, qui comprend les huit pays les moins développés du monde, portaient surtout à l'origine sur des projets d'assistance technique touchant en particulier l'éducation et la santé. Depuis 1970, toutefois, le Canada a élargi son cadre et porté le montant de l'aide accordée à cette région de \$29.7 millions à \$106.0 millions en 1974-75. Le Canada participe de plus en plus au développement économique de la région par des projets comprenant à la fois une assistance financière et une assistance technique, et conformes aux priorités des pays concernés.

Le Programme spécial d'aide à l'Afrique du Commonwealth est issu des discussions qui ont eu lieu à la réunion des premiers ministres du Commonwealth en 1960. L'aide canadienne à l'Afrique du Commonwealth ne consiste plus exclusivement à fournir de l'assistance technique et des services d'enseignement, comme c'était le cas à l'origine, mais elle englobe divers projets d'immobilisations et des sondages en vue d'effectuer des investissements. Si à l'origine les efforts étaient centrés sur l'Afrique occidentale, les projets dans les domaines de l'énergie, des transports, des communications, de l'agriculture et de la planification économique entrepris dans l'est et le sud de l'Afrique ont maintenant rétabli l'équilibre. Entre 1960 et mars 1974, le Canada a contribué pour \$364 millions aux programmes bilatéraux d'aide au développement dans la région. En 1974-75, l'aide accordée à l'Afrique du Commonwealth s'est chiffrée à \$97.5 millions, et ce pour des projets allant de l'exploitation minière à l'apiculture.

Depuis le lancement en 1958 du programme canadien d'aide économique et technique aux Antilles du Commonwealth, cette région a reçu du Canada plus d'aide par habitant que toute autre région du globe. Le montant de l'aide bilatérale accordé par le Canada, qui s'élève à plus de \$183 millions depuis 1964, dont \$24.0 millions en 1974-75, a permis entre autres d'exécuter des projets de construction, des enquêtes sur les transports, des projets d'adduction d'eau, des programmes d'aide médicale ainsi que des programmes d'aide à l'Université des Antilles.

En 1971, l'ACDI a lancé un programme d'assistance technique bilatérale concentré sur l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'éducation et le développement communautaire des pays d'Amérique latine. En 1974-75, un programme de prêts bilatéraux a été établi et on prévoit que les versements dans cette région atteindront \$20.0 millions.

L'ACDI s'intéresse également aux organismes d'aide non gouvernementaux, au secteur commercial et à l'industrie. Au cours de l'année financière 1968-69, elle a accordé \$5 millions à des organismes bénévoles pour les aider à accroître leur contribution au développement international. En 1974-75, le montant était passé à \$26 millions. La valeur totale de l'aide accordée par des organismes canadiens du secteur privé aux pays en voie de développement est estimée à environ \$50 millions par an.

L'ACDI intervient dans le secteur privé des économies des pays en voie de développement et contribue à l'expansion d'entreprises canadiennes outre-mer. Elle travaille de concert avec des entreprises canadiennes, le ministère de l'Industrie et du Commerce, des sociétés de financement internationales, les banques de développement et des sociétés étrangères pour essayer de déterminer les possibilités d'investissement et de contribuer au financement dans tous les secteurs de l'industrie secondaire des pays en voie de développement.

Le Programme des bourses d'études du Commonwealth a été créé en 1958 pour permettre aux étudiants prometteurs des pays du Commonwealth d'étudier dans d'autres pays membres. La Grande-Bretagne fournit la moitié des bourses d'études accordées chaque année et le Canada, le quart. Depuis 1969, l'administration du programme est assumée par l'Association des universités et collèges du Canada, mais les fonds sont accordés par l'ACDI. En janvier 1975,